Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 081-218100816-20260703-20260703AM118-AR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE DOURGNE

ARRETE MUNICIPAL N°20260703AM118

PORTANT DENOMINATION ET NUMEROTATION DE VOIRIES DE LA COMMUNE DE DOURGNE

LE MAIRE DE DOURGNE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-28 ;
VU la délibération N°20260701DL67 concernant la création du Lotissement de L'Autan ;

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il convient de modifier le plan d'adressage communal en créant les numéros de la manière décrite dans le tableau suivant :

Mise à jour					
Date	Type	N° (suf.)	Nom de la voie	Rivoli	Parcelle
	CREATION	7	Allée de Bartereynaud	0021	D0660
	CREATION	8	Allée de Bartereynaud	0021	D0666
	CREATION	9	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	10	Allée de Bartereynaud	0021	D0660
	CREATION	11	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	12	Allée de Bartereynaud	0021	D0660
	CREATION	13	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	14	Allée de Bartereynaud	0021	D0660
	CREATION	15	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	16	Allée de Bartereynaud	0021	D0660
	CREATION	17	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	18	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	19	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	20	Allée de Bartereynaud	0021	C1017
	CREATION	4	Chemin de la Cave	0047	D0660

A Dourgne, le 3 juillet 2026,

Le Maire,

L. GRANGIS

MAIRIE DE DOURGNE 81110 DOURGNE